

4. REGLEMENT

4.2.a. DOCUMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1/5 000

Vu pour être annexé
à la loi d'urbanisme
de la modification simplifiée n° 1 du P.L.U.,
en date du 25 avril 2018.

La Maire,
Marc CHAPPINI



LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone

ZONES URBAINES

- Ua Zone agglomérée dense
- Uab Zone agglomérée de densité intermédiaire
- Uap Zone agglomérée de densité intermédiaire et locaux pour services en rdc côté RD18
- Uas Zone agglomérée dense et de protection éloignée de captage
- Ub Zone d'extension
- Ubp Zone d'extension et de protection éloignée de captage
- Uc Zone de hameau

ZONES A URBANISER

- AU Zone d'urbanisation future
- AUp Zone d'urbanisation future et de protection éloignée de captage
- Ali Zone à aménager à vocation d'activités
- AUiv

ALEAS DE RISQUES NATURELS

- rg Risque faible de glissement de terrain

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole
- Ah Zone agricole à enjeu paysager
- As Zone agricole à enjeu écologique

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone naturelle et forestière
- Nd Zone liée à la gestion des déchets
- Nh Zone naturelle bâtie d'intérêt patrimonial
- Np Zone naturelle bâtie de capacité limitée
- NP Zone naturelle de protection éloignée de captage
- NPs Zone naturelle de protection rapprochée de captage
- NPS Zone naturelle de protection éloignée de captage et d'intérêt scientifique
- NS Zone naturelle d'intérêt scientifique

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- Emplacement réservé
- Numéro de lotissement
- Plateforme
- Traverse par rapport à l'axe de la voie
- Entrée d'agglomération
- des passelles "plateforme / trouée"
- Secteur de recul des constructions

AUTRES

- Espace Boisé Classé
- Elément Remarquable du Paysage
- Elément Remarquable du Paysage (Ardh remarquable)
- Bâtiment d'intérêt patrimonial
- Bâtiment remarquable
- Ligne électrique à H.T.



Liste des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts

N° de l'emplacement	Objet	Bénéficiaire
1	Aménagement de la RD 18 en sens unique Nord-Sud	Commune
2	Aménagement des voiries dans le secteur de la RD 18	Commune
3	Aménagement de la RD 18 dans la traversée de la voirie	Commune
4	Aménagement de la VC n°15	Commune
5	Aménagement de la VC n°11	Commune
6	Aménagement du carrefour VC3 / VC6	Commune
7	Équipement du chemin des Fades	Commune
8	Aménagement des abords du cimetière et création de stationnement	Commune
9	Extension des équipements scolaires et périscolaires et aménagement d'un local technique	Commune

